

SECTION 01 DU COMITE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
(INTERACTIONS, PARTICULES, NOYAUX, DU LABORATOIRE AU COSMOS)

Compte rendu

Session de printemps 2019

13/05/2019 – 17/05/2019

Version définitive, approuvée par la section le 21/11/2019.

Note liminaire : les comptes rendus d'entretiens portés dans ce compte rendu n'engagent que la section.

SOMMAIRE

1	VIE DE LA SECTION.....	4
1.1	ENTREVUE AVEC ÉLISABETH KOHLER, MARTINA KNOOP ET MATTHIEU ABROGAST	4
2	POLITIQUE GENERALE.....	6
2.1	ENTRETIEN AVEC YANNIS KARYOTAKIS, REPRESENTANT DU HCÉRES.....	6
2.2	ENTRETIEN AVEC REYNALD PAIN, DIRECTEUR D'INSTITUT	7
2.3	ENTRETIEN AVEC LES PORTEURS DE PROJET DU FUTUR LABORATOIRE DE PHYSIQUE DES DEUX INFINIS A ORSAY	8
3	EVALUATION DES UNITES	11
3.1	AVIS DE PERTINENCE SUR LE RENOUVELLEMENT D'ASSOCIATION DU LABORATOIRE LEPRINCE-RINGUET AU CNRS ..	11
3.2	AVIS DE PERTINENCE D'ASSOCIATION DU FUTUR LABORATOIRE DE PHYSIQUE DES DEUX INFINIS A ORSAY AU CNRS	12
4	RESULTATS DES CONCOURS D'ENTREE CHERCHEURS AU CNRS 2019.....	14
4.1	CONCOURS 01/01 : DR2, 59 CANDIDATS, 12 ADMISSIBLES POUR 10 POSTES.....	14
4.2	CONCOURS 01/02 : CRCN, 178 CANDIDATS, 10 ADMISSIBLES POUR 7 POSTES	15
4.3	RECRUTEMENT PAR LA VOIE CONTRACTUELLE AU TITRE DU HANDICAP	15
5	CARRIERES DES CHERCHEURS	16
5.1	RECONSTITUTIONS DE CARRIERE	16
5.2	CAS PARTICULIERS.....	16
5.2.1	<i>Changements de section.....</i>	16
5.2.2	<i>Rattachement à la CID 50.....</i>	16
5.2.3	<i>Renouvellement de mise à disposition</i>	16
5.3	DEMANDES D'ÉMÉRITAT	16
5.4	SUIVI DE L'ACTIVITE DES CHERCHEURS	16
5.5	ATTRIBUTION DES PRIMES D'ENCADREMENT DOCTORAL ET DE RECHERCHE	17

1 Vie de la section

1.1 Entrevue avec Élisabeth Kohler, Martina Knoop et Matthieu Abrogast

Suite au constat fait, de n'avoir classé sur liste d'admissibilité que quatre femmes pour vingt-six classés aux concours CRCN depuis trois ans, la section a souhaité rencontrer des représentants de la mission pour la place des femmes au CNRS et du Comité égalité-parité du CNRS. Elle a ainsi reçu Élisabeth Kohler (coprésidente de la Mission pour la place des femmes au CNRS), Martina Knoop (responsable du Comité égalité-parité), et Matthieu Abrogast (membre du Comité égalité-parité du CNRS).

Martina Knoop a donné une rapide présentation du tout jeune Comité égalité-parité du CNRS mis en place en 2018. Ce comité regroupe des représentants des instituts, le directeur des ressources humaines du CNRS, ainsi que deux représentants de la Mission pour la place des femmes. Il émet des recommandations au directoire du CNRS (PDG, DGDS, DGDI...) et intervient également en comité de direction des directeurs d'instituts. Des recommandations sont émises, mais il incombe aux instituts et à la communauté de se saisir de ces questions complexes. Le premier sujet de travail du comité a été, cette année, la demande faite aux sections d'établir, dans le cadre des concours et promotions, des statistiques sexuées en temps réel. Une mini-formation sur les stéréotypes de genre a également été mise en place. Il a été demandé aux membres des sections de suivre cette formation, ainsi que de désigner des référents parité. D'autres projets sont en cours d'étude, comme celui, par exemple, de lutter contre l'autocensure féminine, c'est-à-dire la sous-représentation des femmes aux demandes de promotions ou aux candidatures de prises de direction par exemple.

Suite à cette présentation, plusieurs points ont été abordés. La section a exprimé sa difficulté à recruter des femmes sur les concours CRCN et DR externes. La section a rappelé qu'elle a classé quatre femmes sur liste d'admissibilité CRCN en l'espace de trois ans et aucune pour les concours chercheurs DR externes en 2017 et 2018. Elle pense cependant être vigilante à ces questions et constate qu'elle a promu quatorze femmes directrices de recherche parmi les trente lauréats depuis le début de la mandature. Elle souligne que le pourcentage de femmes est désormais identique dans les deux grades CRCN et DR2 dans la section, égal à 26%. Elle exprime sa grande difficulté à panacher des profils variés dans un contexte où les concours sont fort contraints, car coloriés à la fois thématiquement et géographiquement. Elle estime que cet affichage dissuade de nombreuses candidatures, certaines des affectations proposées n'ayant suscité que très peu de candidatures féminines, voire aucune. Elle note en particulier qu'aucune femme ne s'est présentée aux concours DR2 externes. Elle s'interroge sur l'existence de publications décrivant ces phénomènes d'autocensure et de non-réussite aux concours dans le cadre de concours très contraints (fléchés), et discute avec les représentants de possibles solutions pour remédier à ce constat.

Les représentants semblent partager l'analyse faite par la section et rappelle que des études montrent que les formulations souvent élitistes employées dans les profils de postes peuvent à elles seules parfois dissuader certaines candidatures. Ils encouragent la section à adresser une lettre à Antoine Petit, PDG du CNRS, pour partager cette analyse, ce que la section a fait au courant de l'été 2019.

D'autres aspects sont soulignés par les représentants : la diminution du nombre de postes nuit sans doute également au recrutement des femmes. Le nombre de femmes travaillant au CNRS augmente très lentement, il est passé de 30% à 34% en trente ans. Il y a également des disciplines où le pourcentage de femmes diminue. Plus généralement, les sections doivent rester vigilantes par exemple à l'originalité du

projet, ne pas se laisser influencer par le style de la rédaction. Les femmes mettent souvent plus en avant les difficultés rencontrées. Des études montrent qu'elles monopolisent parfois moins la parole lors des auditions, devant ainsi parfois répondre à plus de questions.

Finalement, la discussion s'oriente sur les solutions à apporter aux femmes en situation de minorité dans certains laboratoires. Les laboratoires avec peu de femmes n'attirent pas d'autres femmes. La mixité est cependant bénéfique pour la recherche. Les directeurs de laboratoires doivent rester vigilants à ces questions, des référents « diversité » existent par exemple à Toulouse dans des laboratoires. Les femmes isolées ne doivent pas hésiter à travailler également « en réseau », dans des structures où la proportion de femmes est plus importante.

Un dernier point abordé concerne celui de l'injustice qui peut être ressentie par rapport à la volonté affichée par le CNRS d'octroyer par exemple 50% des PEDR à des femmes, alors que celles-ci représentent moins de 50% de la population des chercheurs. La réponse des représentants est que cela doit être perçu comme une compensation du manque de visibilité des femmes. Elles sont parfois moins cooptées, moins visibles dans les colloques etc. Il est compréhensible de veiller à ce que leur taux de réussite soit important.

2 Politique générale

2.1 Entretien avec Yannis Karyotakis, représentant du HCÉRES

Lors de cette session, la section a rencontré Yannis Karyotakis, représentant du Haut comité pour l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur, le HCÉRES. Prévus de longue date, cette rencontre fut l'occasion de présenter les missions et objectifs du comité.

La mission du HCÉRES est d'évaluer les universités et organismes de recherche, les laboratoires de recherche, mais également les formations adossées, afin d'informer les décideurs. Parmi les décideurs, on compte le gouvernement (qui finance les institutions et accrédite les formations), les universités et les organismes de recherche (qui labélisent les laboratoires), ainsi que les régions, les collectivités, l'industrie... Il s'agit en quelque sorte d'une « boîte à outils » qui veille aux procédures, à la qualité des évaluations et aux règles d'impartialité.

Les délégués scientifiques constituent les comités scientifiques et suivent les processus d'évaluation. Quatre mille cinq cents experts sont recrutés chaque année, incluant 20% d'étrangers. Une centaine de personnes assure le soutien administratif et technique. En 2015, le budget était de 18 M€.

Les évaluations s'échelonnent selon un calendrier qui comporte cinq vagues. Le HCÉRES évalue chaque année environ 60 à 70 universités et grandes écoles, trois organismes de recherche, 600 laboratoires de recherche, 700 formations de licence, 300 formations de master et 50 écoles doctorales.

L'évaluation est qualitative et s'effectue par les pairs. Elle a pour objectif l'amélioration des performances de l'unité. Elle peut servir d'outil de management pour les institutions. Les critères et procédures d'évaluation prennent en compte la pluralité des missions de l'unité de recherche, la diversité des champs disciplinaires, des données quantitatives (production scientifique, impact), ainsi que qualitatives, issues notamment des visites sur site. Plus précisément, les critères d'évaluation prennent en compte ces six différents aspects :

- production et qualité scientifique ;
- rayonnement et attractivité académiques ;
- interaction avec l'environnement social et économique ;
- organisation et vie de l'entité de recherche ;
- implication dans la formation par la recherche ;
- stratégie et perspectives scientifiques à cinq ans.

Pour les laboratoires de l'IN2P3, le comité est établi en discussion avec le laboratoire, la section 01 et le CNU. Si le laboratoire comporte plus de 3 IT, un IT fait partie du comité. Le comité identifie les points forts, les faiblesses et les risques, et émet des recommandations. Le comité doit rédiger un premier rapport et une liste de questions deux semaines avant la visite. Il serait souhaitable qu'une liste de questions soit définie par le CNRS et les universités avant de visiter les laboratoires comme cela se fait parfois à l'INP. Le rapport final est quant à lui établi après la visite sous la responsabilité du président du comité, il est remis dans un premier temps aux tutelles, université et CNRS, qui le transmettent au directeur d'unité. Jusqu'à présent, aucun commentaire n'a été fait en retour par le CNRS.

Le HCÉRES évalue la science, mais l'éclairage apporté par les « tourniquets » organisés à l'IN2P3 est intéressant et complémentaire. La manière de fonctionner des laboratoires influe sur la science. Des

rencontres individuelles ne sont pas organisées lors des visites du HCÉRES. Il est judicieux d'organiser les tourniquets avant les visites du HCÉRES.

2.2 Entretien avec Reynald Pain, directeur d'institut

La section a reçu Reynald Pain, directeur de l'institut. Après trois années de mandat, le directeur présente à la section les perspectives envisagées pour la suite, appelée « saison 2 de l'IN2P3 » par la direction.

De nouvelles personnes sont venues se joindre à l'équipe de direction de l'IN2P3. Ursula Bassler, élue présidente du Conseil du CERN, occupe désormais la fonction de chargée de la parité et du rayonnement scientifique. Patrice Verdier la remplace à la direction adjointe de l'institut. Lydia Roos est désormais directrice adjointe scientifique (DAS), responsable des laboratoires et sites, tandis que Laurent Vacavant est DAS de la physique des particules et de la physique hadronique. Sébastien Incerti remplace Sylvain David en tant que DAS de l'interdisciplinarité, Sylvain David étant désormais chargé de mission de l'« énergie nucléaire ». Rodolphe Clédassou, ingénieur détaché du CNES, occupe la fonction de directeur adjoint technique (DAT), et Sophie Koç est directrice adjointe du budget et des finances. Sacha Davidson a cédé sa place à Marcella Grasso en tant que chargée « théorie et phénoménologie ». Deux nouvelles personnes viennent également renforcer l'équipe de communication.

Outre la consolidation de ce qui a été mis en place, l'objectif principal de la « saison 2 » est de mettre en œuvre une politique globale d'ouverture. Concernant les actions de consolidation, il s'agit d'une part de limiter le nombre de masters projets, proche de cinq-cents, si on inclut les ANR et ERC, et d'autre part de renforcer le rôle des équipes de recherche, de leur octroyer une indépendance financière minimale par rapport aux financements par projet, et de fluidifier le système. En matière d'ouverture, plusieurs axes doivent être suivis. L'IN2P3 doit s'impliquer dans la recomposition des pôles de recherche qui a lieu dans les sites universitaires. L'institut doit renforcer ses liens à l'international et avec l'ANR, le CEA, le CNES, l'IRSN. Des projets sont en cours avec l'Allemagne, les États-Unis, le Japon. Un renforcement des liens avec l'ANR et l'Europe est particulièrement souhaitable, afin d'améliorer les taux de réussite des projets soumis. Finalement, la création d'une UMR à Toulouse a été décidée, après discussion avec l'Université Paul Sabatier.

Le rôle des DAS est également important. Ceux-ci seront amenés à s'impliquer davantage dans le suivi des individus, en particulier des post-doctorants. De la même façon que les DAS rencontrent les nouvelles recrues CRCN au bout de trois ans, des rencontres avec les post-doctorants sont envisagées. Les DAS pourraient également jouer un rôle dans la communication de l'institut et être amenés à intervenir dans les médias par exemple. Le rôle du DAT en matière de valorisation et d'innovation pourrait être renforcé. Le DAS interdisciplinaire a un rôle à jouer vis-à-vis de la structuration de l'effort au niveau national et pour accompagner les interactions avec la MITI, EDF, AREVA etc.

Au niveau de la structuration transversale en termes de Groupements de recherche (GDR), il est envisagé que le GDR Neutrinos s'internationalise et devienne un International Research Network (IRN), comme l'IRN Terascale. Sa direction sera assurée par Anselmo Meregaglia en remplacement de Dominique Duchesneau. La création d'un GDR « Underground science » est envisagée ainsi que celle d'un GDR « Cosmological physics ».

Les LIA s'appellent désormais International Research Laboratory (IRL) et International Research Project (IRP), selon leur taille et nature.

L'IN2P3, avec 17 UMR et 8 plateformes, est présent dans 15 sites universitaires. La question du statut de KM3NeT en tant que plateforme nationale se pose. La création d'un laboratoire à Toulouse, le Laboratoire des deux infinis à Toulouse (L2IT), devrait permettre d'intéresser de nombreux étudiants d'un grand campus scientifique français aux thèmes de recherche de l'IN2P3. Un master 2 y existe déjà, mais avec un enseignement en physique nucléaire appliquée. Y adjoindre un enseignement en physique fondamentale serait judicieux. Une petite unité sera créée à Toulouse au 1^{er} janvier 2020, avec, dans un premier temps, quelques permanents seulement, sans dépeupler les activités techniques des autres laboratoires. Les thèmes de recherche seraient l'analyse des données, le calcul, la modélisation des données. Le choix de l'institut s'est porté vers Toulouse plutôt que Lille par exemple pour les raisons citées plus haut. Il pourrait être envisagé de créer une antenne à Lille, mais ceci n'est pas à l'ordre du jour ces temps-ci.

Des prospectives à dix ans, pour la période 2020-2030, seront organisées par l'institut. Cet exercice se déroulera entre septembre 2019 et fin 2020. Un comité de supervision a été créé avec un représentant par université. Invité à participer le CEA a décliné. Douze thèmes scientifiques ont été identifiés et des groupes de travail de cinq-six personnes, pilotés par les DAS, mis en place. Les discussions seront organisées en une dizaine de séminaires ouverts qui auront lieu en région. L'idée est de décliner, pour la France, les conclusions des exercices européens (faits par l'APPEC, NUPECC, et en cours avec l'ESPP) afin d'identifier les actions et priorités françaises et pour l'IN2P3 pour la période considérée. Ces journées se solderont par un document de synthèse et un colloque de restitution à Giens. Les chercheurs des laboratoires du CEA, de l'INP, de l'INC, et des autres instituts et organismes sont invités à participer.

Une discussion s'ensuit avec la section, où plusieurs points sont abordés. La question du tourniquet du futur laboratoire de physique des 2 infinis d'Orsay et de sa date de visite est discutée, ainsi que des points à éclaircir lors de cette visite. Les résultats des concours chercheurs sont évoqués. La direction juge regrettable que l'âge de recrutement ait augmenté cette année. La section regrette qu'un seul candidat se soit présenté au concours DR ouvert à la mobilité thématique. Elle souhaiterait que le fléchage de ces postes soit annoncé plus tôt dans le calendrier. Finalement, la question du faible nombre de femmes recrutées en tant que CRCN est à nouveau évoquée. Le statut des chantiers « ingénieur-chercheur » et « prix et médailles » est également mentionné. Ces deux chantiers n'ont pour l'instant pas avancé par manque de temps.

2.3 Entretien avec les porteurs de projet du futur laboratoire de physique des deux infinis à Orsay

Fadi Ibrahim, Achille Stocchi, Samuel Wallon ont présenté à la section le travail préparatoire réalisé ces derniers mois en vue de la fusion des laboratoires CSNSM, IMNC, IPNO, LAL et LPT. Celle-ci doit avoir lieu le 1^{er} janvier 2020 et l'unité créée rassemblera près de 800 personnes.

La création de ce nouveau laboratoire est motivée par un triple constat :

- les frontières scientifiques et thématiques entre les cinq laboratoires s'effacent progressivement ;
- un nouveau positionnement sur certains sujets est nécessaire en raison de l'évolution des disciplines ;
- le potentiel technique de ces laboratoires constitue une force de premier plan mondial qui gagnerait à être organisée de façon plus cohérente.

Le processus de refondation a été amorcé il y a trois ans. Un groupe « projet » a été créé en octobre 2018, qui selon la lettre de mission des tutelles a dû préparer la visite du HCÉRES, définir la nouvelle organisation du laboratoire et mettre en place la transition des différentes structures actuelles vers la

nouvelle, préparer le futur CPER. Ce groupe « projet » se réunit durant trois heures tous les mercredis et vendredis après-midi, interagit avec les cinq directeurs de laboratoires, les tutelles, ainsi que la délégation régionale. Il s'appuie sur huit groupes de travail se réunissant de façon hebdomadaire. Un Conseil inter laboratoires avec l'ensemble des élus des conseils de laboratoire des cinq unités a été créé. Des assemblées générales dans chacun des cinq laboratoires ainsi que deux assemblées générales des cinq laboratoires réunis ont été organisées. Depuis la venue du HCÉRES six groupes de travail (WP) ont été définis, qui se réunissent régulièrement. La mission principale de ces six WP est de définir l'organisation des pôles, des services supports et des plateformes (ainsi que leur positionnement dans l'organigramme). Ces WP s'intitulent : pôle scientifique, pôle accélérateurs, pôle technique, pôle plateformes, pôle opération (administration) et pôle transverse (services support).

Au niveau des actions de communication, le groupe « projet » a mis en place : une page web, une adresse mail générique, un forum de discussion, ainsi qu'une newsletter publiée toutes les trois semaines. En ce qui concerne la qualité de vie au travail, une boîte à idées a été mise en place, quatre appels à projets ont été déposés au CNRS afin de développer l'identité et le sentiment d'appartenance au futur laboratoire, de décloisonner et de favoriser les échanges et l'interactivité, d'offrir des espaces de production collective, d'améliorer la cohésion d'équipe.

Un ingénieur projet a également été recruté sur un contrat CDD IN2P3, le concours du recrutement du (de la) secrétaire général(e) a également été organisé.

L'évaluation du HCÉRES a eu lieu du 14 au 17 janvier 2019. Elle a été plus axée sur le projet que l'évaluation des laboratoires. Elle a été développée avec une granularité moins fine que lors des précédentes évaluations, mais a offert un panorama de l'ensemble des activités. Un jury unique a évalué le projet en trois jours.

L'organigramme fonctionnel a été établi. Le directoire est composé d'un directeur d'unité, de deux directeurs adjoints, de sept directeurs scientifiques associés, d'un directeur technique associé, d'un directeur administratif. Sept pôles scientifiques ont été définis (Physique nucléaire, physique des hautes énergies, astrophysique et cosmologie, énergie et environnement, physique santé, physique théorique, physique des accélérateurs), ainsi que sept services support (radioprotection, infrastructure, logistique, qualité, partenariat et valorisation, bibliothèque, communication). À ceci s'ajoutent encore deux pôles, l'un d'ingénierie (quatre départements et onze services) et l'autre administratif. Deux cellules viennent compléter l'organigramme, une cellule gestion de projet et une cellule formation et diffusion des connaissances. Le nombre total d'agents est de 771 personnes : 66 enseignants-chercheurs (21 professeurs, 45 maîtres de conférences), 145 chercheurs CNRS (71 directeurs de recherche, 74 chargés de recherche), 22 IT de l'université, 332 IT du CNRS (106 IR, 58 IE, 80 AI, 88 T), 38 chercheurs non permanents, 33 IT non permanents, 33 émérites, 102 doctorants.

Dix-sept plateformes existent, dont quatre sont des plateformes scientifiques et sont directement rattachées à la direction. Il s'agit d'ALTO, de SCALP, d'Andromède et de LaseriX. D'autres plateformes sont technologiques et rattachées au pôle recherche en accélérateurs ou au pôle ingénierie. Celles restantes sont qualifiées de plateaux techniques ou d'équipements de laboratoire.

Les agents du service administratif seront sous la responsabilité hiérarchique du (de la) secrétaire général(e). L'organisation du pôle administratif doit répondre à deux impératifs : l'existence d'une administration centrale ayant une vue complète sur les recettes et les dépenses, associée à une aide administrative plus localisée géographiquement rendant plus humaines et plus efficaces les interactions

de l'ensemble des agents avec l'administration. À ce jour, vingt-six agents sont considérés « centraux » et dix-huit « de proximité ».

En ce qui concerne le plan immobilier de la vallée, l'exécution du CPER 2015-2020 avec 20,7 millions d'euros est en cours. Un CPER pour 2020-25 est envisagé avec les objectifs suivants :

- mise en place d'un bâtiment d'enseignement (bâtiment 206) ;
- rénovations associées au nouveau laboratoire... ;
- nouvel urbanisme pour faciliter les liens et les déplacements.

Les prochaines étapes du projet sont le choix d'un directeur d'unité pour la mi-juillet, la finalisation de l'organigramme, le choix des chefs de service et des responsables de pôles, les discussions individuelles avec les agents, pour une création d'unité prévue le 1^{er} janvier 2020.

3 Évaluation des unités

L'avis de la section est sollicité sur les changements de direction d'unité et de direction adjointe. La section rencontre les intéressés et émet son avis après discussion. Dans le présent exercice, cela concerne la direction du LLR et du LPNHE, ainsi que les directions adjointes de l'IPNL et de Subatech. La section a rencontré Yves Sirois, Jacques Marteau et Pol-Bernard Gossiaux pendant la session. Une partie de la section a rencontré Marco Zito le 9 mai 2019 au LPNHE, Marco Zito ne pouvant être présent durant la session de printemps. La section s'est également prononcée sur le renouvellement de l'équipe de direction du LUTH, dont elle est section d'évaluation secondaire. Elle a rencontré Jean-Claude Brient pour lui présenter les conclusions de la visite du tourniquet du LLR. Enfin, son avis a été sollicité concernant la pertinence de l'association du Futur laboratoire de physique des deux infinis à Orsay au CNRS, question qui sous-entend un avis sur sa création. Les avis de pertinence du LLR et du Futur laboratoire de physique des deux infinis sont consignés ci-après. Enfin, la section a également émis un avis favorable au changement de nom de l'Institut de physique nucléaire de Lyon (IPNL). Celui-ci se dénomme désormais Institut de physique des deux infinis de Lyon (IP2I de Lyon).

Avis très favorable à la nomination d'Yves Sirois à la direction du LLR.

Avis très favorable à la nomination de Marco Zito à la direction du LPNHE.

Avis très favorable à la nomination de Jacques Marteau à la direction adjointe de l'IPNL.

Avis très favorable à la nomination de Pol-Bernard Gossiaux à la direction adjointe de Subatech.

Avis très favorable à la nomination de Philippe Grandclément à la direction du LUTH et d'Andreas Zech à sa direction adjointe.

3.1 Avis de pertinence sur le renouvellement d'association du Laboratoire Leprince-Ringuet au CNRS

La section 01 du Comité national lors de sa réunion de printemps 2019 a examiné la pertinence du renouvellement de l'association du CNRS au laboratoire LLR (UMR 7638) sous la direction d'Yves Sirois. Pour émettre son avis, elle s'est appuyée sur le rapport de la visite (5-7 novembre 2018) de trois de ses membres dans ce laboratoire, sur le rapport provisoire du comité HCÉRES, et sur un entretien avec ses directeurs actuel et proposé, Jean-Claude Brient et Yves Sirois.

La section félicite les équipes et les services pour leurs réalisations scientifiques et techniques dont l'excellence est internationalement reconnue. La production scientifique est de très haut niveau et couvre une large gamme structurée en sept équipes : physique des particules au LHC, ILD/CALICE, astronomie gamma, physique des neutrinos, physique des ions lourds, applications biomédicales et Geant4, applications laser-plasma (expérience GALOP). La production scientifique s'appuie sur la qualité des équipes de recherche et la grande compétence des services techniques et administratifs.

Le taux de réussite fort dans les projets soutenus ou portés par le laboratoire, en particulier le Labex, ont

permis l'augmentation du nombre d'étudiants, doctorants et post-doctorants. La pérennisation de ce Labex est très importante pour le laboratoire.

La baisse du personnel technique ces dix dernières années est un réel danger pour la survie de ces belles activités scientifiques, un point d'inquiétude ressenti par tous. Un tel manque d'effectif a produit des déséquilibres parmi les métiers et a entraîné une fragmentation du travail du personnel. Certaines équipes, malgré des réalisations scientifiques de premier plan, souffrent également d'un très faible effectif en chercheurs, ce qui fragilise leur activité.

Suivant la visite du tourniquet, la section recommande la vigilance sur les points suivants :

- le personnel souhaite dans son ensemble un fonctionnement démocratique à travers les structures existantes et notamment que le Conseil de laboratoire (CL) et le Conseil scientifique (CS) jouent pleinement leur rôle de conseil auprès de la direction. De plus, étant donné la baisse d'effectif technique, la transparence et le suivi des arbitrages (CRTP) sont cruciaux et à améliorer ;
- les doctorants et post-doctorants peuvent être mieux accompagnés et intégrés au fonctionnement du laboratoire : aide renforcée à l'accueil, notamment des étrangers ; encouragement aux réunions entre doctorants et post-doctorants, proposition d'un représentant au Conseil de laboratoire ;
- certains chargés de recherche, suffisamment expérimentés pour obtenir leur HDR, peuvent avoir besoin de soutien de la part de leur équipe pour consacrer du temps à cet objectif ;
- le personnel féminin est très sous-représenté parmi les permanents et la qualité de l'ambiance de travail pour ce personnel, comme le comité a pu le percevoir lors de sa très courte visite, est à améliorer ;
- plusieurs personnes semblent être en situation de mal-être, voire de souffrance au travail.

Le comité recommande vivement que la direction se montre attentive aux difficultés du personnel et prenne toutes les dispositions nécessaires pour apporter des réponses de nature à améliorer les conditions de travail.

La section donne un avis très favorable au renouvellement de l'association de l'unité au CNRS, sous la direction d'Yves Sirois.

3.2 Avis de pertinence d'association du Futur laboratoire de physique des deux infinis à Orsay au CNRS

La section 01 du Comité national lors de sa réunion de printemps 2019 a examiné la pertinence du renouvellement de l'association du CNRS au « Futur laboratoire de physique des deux infinis à Orsay », qui émanera de la fusion de quatre laboratoires de l'IN2P3, CSNSM, IMNC, IPNO et LAL et d'un laboratoire de l'INP, le LPT.

Pour émettre son avis, elle s'est appuyée sur le rapport provisoire du comité HCÉRES ainsi que sur un entretien avec les trois porteurs du projet, mandatés par les instances, lors de cette session de printemps.

Néanmoins, la section a l'habitude d'étayer son avis sur la visite des laboratoires et rendra compte de cette visite lors d'une future session du Comité national.

La section a par ailleurs constaté l'ampleur du travail investi par une partie conséquente des agents pour préparer le projet de création d'une seule unité.

Eu égard à l'excellence des équipes de recherche et des services techniques, il est impératif d'assurer la pérennité du programme scientifique mené dans les cinq unités d'origine.

Par conséquent, la section donne un avis favorable à l'association du CNRS au « Futur laboratoire de physique des deux infinis à Orsay », et attend la proposition de direction pour le prochain quinquennal.

4 Résultats des concours d'entrée chercheurs au CNRS 2019

Comme les années précédentes, le concours CRCN a fait l'objet d'une présélection sur dossier. Cette année, le temps d'audition a été, comme l'année passée, de quarante-cinq minutes. Vingt minutes ont été consacrées à la présentation du résumé et du projet de recherche, vingt-cinq minutes aux questions. Quatre-vingt-un candidats ont été auditionnés parmi les cent-soixante-dix-huit qui se sont présentés au concours. Les auditions des candidats CRCN ont eu lieu au CPPM à Marseille du lundi 25 mars au samedi 30 mars 2019 inclus, et le jury d'admissibilité a siégé du 8 au 12 avril 2019.

Les tableaux ci-après résumant les résultats des concours. Les candidats sont ordonnés par rang d'admissibilité. L'âge des candidats est donné au 1^{er} septembre 2019. À titre indicatif, la thématique de recherche des candidats CRCN est donnée.

4.1 Concours 01/01 : DR2, 59 candidats, 12 admissibles pour 10 postes

Ce concours a pour but de recruter dix directeurs de recherche. Un poste a été préférentiellement ouvert à la mobilité thématique, pour renforcer le groupe PICSEL à l'IPHC.

Nom	Rang	Admis	Âge	Thématique	Unité
Marie-Anne Bizouard	1 ^{ère} ex æquo	Oui	47	Ondes grav.	LAL
Johann Cohen-Tanugi	1 ^{er} ex æquo	Oui	47	Cosmologie	LUPM
Faïrouz Hammache	1 ^{ère} ex æquo	Oui	49	Physique nucléaire	IPNO
Beatriz Jurado Apruzzese	1 ^{ère} ex æquo	Oui	45	Physique nucléaire	CENBG
Marianne Mangin-Brinet	1 ^{ère} ex æquo	Oui	46	Théorie	LPSC
Jérôme Margueron	1 ^{er} ex æquo	Oui	45	Théorie	IP2I
Guy Steve Muanza	1 ^{er} ex æquo	Oui	53	ATLAS	CPPM
Régis Terrier	1 ^{er} ex æquo	Oui	45	Astoparticules	APC
Alexandre Zabi	1 ^{er} ex æquo	Oui	43	CMS	LLR
Ziad El Bitar	10 ^{ème} ex æquo	Oui	39	Dosimétrie	IPHC
Nicolas Berger	11 ^{ème} ex æquo	Non	42	ATLAS	LAPP
Olivier Stezowski	11 ^{ème} ex æquo	Non	50	Matière nuc.	IP2I

4.2 Concours 01/02 : CRCN, 178 candidats, 10 admissibles pour 7 postes

La lauréate Émilie Maurice a démissionné, et le candidat classé 8^e par le jury d'admission, Benjamin Quilain a été admis.

Nom	Rang	Ancienneté	Âge	Thématique	Affectation
Olivier Davignon	1 ^{er} ex æquo	Th+6	33	Particules	LLR
Jacopo Ghiglieri	1 ^{er} ex æquo	Th+8	35	Théorie	Subatech
Andreas Goudelis	1 ^{er} ex æquo	Th+9	37	Théorie	LPC
Vladimir Manea	1 ^{er} ex æquo	Th+5	32	Physique nucléaire	IPNO
Émilie Maurice	1 ^{ère} ex æquo	Th+7	33	Ions lourds	/
Benjamin Racine	1 ^{er} ex æquo	Th+5	31	Cosmologie	CPPM
Sabrina Sacerdoti	1 ^{ère} ex æquo	Th+2,5	32	Particules	APC
Alice Pisani	8 ^{ème} ex æquo	Th+5	33	Cosmologie	Non admise
Benjamin Quilain	8 ^{ème} ex æquo	Th+5	31	Neutrinos	LLR
Holly Szumila-Vance	8 ^{ème} ex æquo	Th+2	33	Physique hadronique	Non admise

4.3 Recrutement par la voie contractuelle au titre du handicap

La section a auditionné trois personnes candidates au recrutement par la voie contractuelle au titre du handicap au cours de la session de printemps. Elle en classe une seule.

Nom	Rang	Ancienneté	Âge	Thématique	Affectation
Paola Marini	1 ^{ère}	Th+10	38	Physique nucléaire	CENBG

5 Carrières des chercheurs

5.1 Reconstitutions de carrière

La section a émis un avis favorable à la prise en compte de l'intégralité des services pour les chargés et directeurs de recherche suivants :

- Rémi Adam, LLR ;
- Sara Diglio, Subatech ;
- Diego Gruyer, LPCC ;
- Marcel Heine, Subatech ;
- Vivian Poulin, LUPM ;
- Thomas Strebler, CPPM ;
- Karim Trabelsi, LAL ;
- Laura Zambelli, LAPP.

5.2 Cas particuliers

5.2.1 Changements de section

La section a émis un avis favorable pour le changement de section de Stefanos Marnieros, de la section 03 vers la section 01.

5.2.2 Rattachement à la CID 50

La section a émis un avis favorable à la demande de rattachement à la CID 50 de Christelle Roy.

5.2.3 Renouvellement de mise à disposition

La section a émis un avis favorable à la demande de renouvellement de mise à disposition de Nicolas Arnaud, du LAL à EGO à Cascina (Italie).

5.3 Demandes d'éméritat

La section a examiné quatre premières demandes d'éméritat et émet des **avis très favorables** à celles de Serge Della Negra, Yannick Géraud-Héraud, Claudio Santoni, Yves Schutz.

Elle a également examiné quatre demandes de renouvellements d'éméritat et donne un **avis très favorable** à celle de Jean-François Grivaz et **favorables** à celles d'Aurore Navarro-Savoy, Christian Pascaud et Pierre Pétroff.

5.4 Suivi de l'activité des chercheurs

133 avis tout à fait satisfaisants, 1 avis satisfaisant, 5 avis différés.

La section a évalué l'activité des chercheurs des laboratoires CSNSM, IMNC, IPNO, LAL et du LLR. Elle juge l'activité de cent-trente-trois chercheurs tout à fait satisfaisante, satisfaisante pour un chercheur, et diffère son avis pour cinq chercheurs, faute de rapport.

5.5 Attribution des primes d'encadrement doctoral et de recherche

Soixante dossiers ont été reçus par la section, qui en classe seize pour une douzaine de primes attendues. Ce petit nombre est dû au fait que la prime est automatiquement attribuée aux nouveaux entrants. La section constate cette année une légère baisse du nombre de demandes. **Elle encourage, comme chaque année, la communauté à candidater**, le nombre de primes obtenues étant une fonction croissante du nombre de demandes.